



Infolettre de la Société des Médecins du Canton de Berne 10/09/2026

Appréciation de l'aptitude à subir une incarcération – inscrivez-vous maintenant aux séances de formation

Chères consœurs et chers confrères,

L'état de santé d'une personne permet-il un séjour en détention? La police fait souvent appel à un médecin pour répondre à cette question. L'appréciation de l'aptitude à subir une incarcération se fait parfois dans des conditions difficiles. Afin de donner la possibilité aux médecins de se familiariser avec l'appréciation de l'aptitude à subir une incarcération, la SMCB et la police cantonale de Berne organisent à nouveau des séances de formation :

- **Jeudi 26 novembre 2026 à Bienne, à partir de 13 heures (en allemand)**
- **Jeudi 14 janvier 2027 à Berne, à partir de 13 heures (en allemand)**

Le nombre de participants est limité.

Veuillez réserver votre place

Salutations collégiales,

Le comité de la Société des Médecins du Canton de Berne

Nous tenons à vous informer que, suite au changement de système d'adhésion, vos préférences concernant l'infolettre ont été réinitialisées. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos infolettres, nous vous prions de vous désabonner à nouveau.

Société des Médecins du Canton de
Berne
Amthausgasse 28, 3011 Berne
T 031 330 90 00
info@berner-aerzte.ch



Mentions légales

L'infolettre de la Société des Médecins du Canton de Berne est un moyen d'information officiel et est envoyée régulièrement aux membres de l'association. Pour modifier vos données ou poser des questions sur l'infolettre : info@berner-aerzte.ch ou par téléphone au 031 330 90 00.

© 2026 Société des Médecins du Canton de Berne